

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Tour de ville

- Où sont-ils ? : Les petits métiers, on ne le dira jamais assez, demeurent un secteur quasiment encore entre les mains des expatriés, tandis qu'on parle abondamment de l'augmentation du chômage et de la recherche des solutions en vue de le résorber ou, du moins, le faire reculer. L'une des pistes qui revient ces derniers mois est la création des microprojets, en se regroupant dans les associations et autres Organisations non gouvernementales (ONGs). Le constat est amer : nombre de compatriotes vont chercher plus loin, en initiant des projets coûteux, alors qu'ils ne disposent pas d'un radis. Dans le même temps, les expatriés se font du beurre dans la cordonnerie, la vulcanisation, la coiffure, la briqueterie, les coupé-coupé, etc. D'autres sillonnent la ville pour proposer du thé, des habits... On se demande alors où sont les nôtres ? Quand bien même se pose un autre problème : la gestion des fonds générés par les projets. Et là, c'est une autre paire de manches.



Photo : Julie Nguimbi

- Fourrière ? Depuis des semaines, des débris de voitures s'amoncellent au bord de la route menant à Ntchengue, dans le 4e arrondissement. On ignore le producteur de ces déchets solides. Chaque jour, le tas gagne en volume. Nous avons tenté, mardi dernier, de joindre, sans succès, le maire de la circonscription, à l'effet d'en savoir davantage. Or, les eaux stagnantes à l'intérieur de ces carcasses peuvent devenir un berceau de reproduction des moustiques, vecteurs du paludisme.

Par René AKONE DZOPE

La COGASYC va prendre pied dans l'Ogooué-Maritime

Fidèle AFANOUE EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Abbas Nziengui Mabicka, secrétaire exécutif de la Confédération gabonaise des syndicats des commerçants (Cogasyc), a animé, lundi passé, à Port-Gentil, un séminaire de formation en vue de la tenue prochaine, dans la capitale économique, d'une assemblée générale extraordinaire qui installera la délégation provinciale de ladite confédération.

" Quelles stratégies pour mieux défendre les droits de nos membres tout en veillant au respect de leurs obligations ? " C'est autour de ce questionnement que l'orateur a construit son propos. Il s'est agi de sensibiliser l'auditoire à la nécessité, pour les commerçants, d'être en conformité avec les lois et règlements en vigueur au Gabon, avec un double objectif : les amener à comprendre les contrôles effectués par les différentes administrations et être mieux défendus par les syndicats.

L'orateur en a profité pour interpeller les participants sur les voies et moyens multiples à leur disposition pour entreprendre dans différents secteurs de l'économie locale, notamment à travers l'auto-emploi. Il a énuméré un certain nombre de secteurs pour lesquels il existe des possibilités de stage, où les postulants peuvent acquérir un savoir-faire, la Cogasyc étant prête à les y accompagner.

Ainsi outillés, les participants ont-ils la mission d'aller convaincre le maximum de commerçants à venir s'informer lors de la prochaine assemblée générale. Aussi pourront-ils, s'ils le souhaitent, adhérer à la Cogasyc.



Photo : Sidonie Ambonguila

Les syndicalistes à l'issue de la rencontre

Un concours d'art oratoire inter-établissements qui promet

FAE
Port-Gentil/Gabon

Lundi a démarré, au lycée de Bac-aviation, un concours d'art oratoire sous la forme de débats argumentatifs opposant huit équipes des établissements du secondaire. La finale aura lieu le 18 mars. Promouvoir l'art oratoire, les débats interétablissements sur des questions de société, encourager les jeunes à la prise de parole en public, est l'objectif poursuivi par les initiateurs du projet. L'idée est de la coopérative Dynamique Nouvelle du lycée de Bac-aviation, en partenariat avec le Festival de la jeunesse. Trois débatteurs par établissement, garçons et filles, vont s'affronter en un tournoi à élimination directe. Pour les quarts de finale, le lycée technique Jean-Fidèle-Otando et le collège/lycée Raponda-Walker ont ouvert les hostilités sur le thème " Les hommes ont plus de chances de réussir dans les études que les femmes ". Le lycée technique a argumenté pour le



Photo : Sidonie Ambonguila

Les participants au concours

" pour " et le lycée/collège Raponda pour le " contre ". Au terme d'une âpre discussion, le premier cité l'a emporté avec 233 points sur 300 contre 230 points pour son challenger. Suivront le lycée de Bac aviation (contre) et le lycée et collège Delta (pour); le lycée d'État (contre) et le lycée évangélique (pour), enfin le lycée privé Charles Lwanga (contre) et le CES du parc (pour). Avec, respectivement, les thèmes: " Le port de l'uniforme sco-

laire doit être obligatoire ", " Les téléphones portables doivent être admis dans les écoles " et " Les enfants des prolétaires réussissent mieux dans les études que les enfants des familles aisées ". Les rencontres se tiendront dans différents établissements et les débats sont ouverts au public. Puis, viendront les demi-finales, une rencontre pour la 3e place et la finale où seront invités chefs d'établissements, autorités académiques et parents d'élèves.